



Facturation réparation portable de prêt

Par **Pingouin63**, le **04/03/2014** à **11:46**

Bonjour à tous.

J'ai envoyé mon téléphone portable en SAV durant 2 semaines via mon opérateur (Bouygues Télécom) en magasin.

N'ayant pas de portable de dépannage, j'ai accepté un portable de prêt.

J'ai reçu aujourd'hui une facture pour des réparations sur ledit portable de prêt. Hors rien n'avait été constaté en magasin quand j'ai rendu ce téléphone, que je n'ai pas endommagé...

Quels sont mes recours?

D'avance merci
Bonne journée.

Par **Pingouin63**, le **05/03/2014** à **08:41**

Bonjour,

Me serais-je trompée de section?

Si c'est le cas, merci de me le dire.

Bonne journée.